

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 07 mars 2022

Date de convocation : 25 février 2022

Nombre de Conseillers	NOM	POUVOIR A	SIGNATURE
	MARTIN BARBAZ Denis		
En exercice : 11	PLANTIER-CHATEAU Josiane		
	PARMENTIER Isabelle		
	COSTAOUEC Romain		
Présents : 11	DURAND-DAVIES Delphine		
	GACON Alain		
	JULLIEN Chantal		
Votants : 11	LACOUR Yves		
	LUTRIN Pierre		
	VANBERVLIET Michel		
	VILLIER Julien		

Secrétaire de séance : Delphine Durand-Davies

1 – Approbation du compte-rendu du 07 février 2022

Voté à l'unanimité

2 – Délibération pour devis SIEA (éclairage public) :

Deux luminaires en défaut. La société CITEOS (Ex Salendre) pense qu'il s'agit d'un problème de câblage.

Devis proposé : 1400 € TTC à charge pour la commune.

Pour l'instant le luminaire fonctionne, la délibération est donc reportée.

3 – Délibération pour une demande de subvention pour le local communal (local des pompiers) :

Devis :

Maçonnerie : 18 602,13 € HT

Toiture : 8 583,20 € HT

Carrelage : 1 818,00 € HT

Menuiserie alu : 8 205,00 € HT

Plomberie : 525,40 € HT

Total : 37 733,73 € HT

Voté à l'unanimité

4 – Délibération pour l'attribution d'une coupe de bois

Vente d'une coupe de bois dans la parcelle 3, mise en appel d'offre par l'ONF.

Une offre a été faite par Mr Minet Lionel. La vente lui est attribuée pour 900€.

Voté à l'unanimité.

5 – Délibération pour les devis PIC BOIS

Deux numéros de rue ajoutés à Pluvis : N° 133 et 135 :

Proposition du devis par Pic bois d'un montant de 44,52€ TTC

Voté à l'unanimité

6 – Présentation du projet photovoltaïque :

Localisation : Chemin de Saint-Clair

20 040 modules – Puissance unitaire : 440Wc

Puissance totale de l'installation : 8 818KWc – 8,82 MWc

Productible annuel : 11 542 238 KWh/an

Bail emphytéotique de 35 ans

Loyer annuel pour la commune (frais compris) : 44 352 €

Réflexion à poursuivre avant de présenter concrètement le projet

Avis favorable.

7 – Délibération pour le règlement d'affouage

Présentation du nouveau règlement d'affouage qui sera appliqué à dater d'octobre 2022.

Voté à l'unanimité

8 – Orientations budgétaires

Enfouissement des lignes sur les hameaux de Caron et Pluvis :

Pluvis :	Enfouissement basse tension	296 560 €	
	Télécom.....	66 150 €	
	Eclairage public.....	21 617 €	soit un total de 384 327 €
Caron :	Enfouissement basse tension.....	137 680 €	
	Télécom.....	33 120 €	
	Eclairage public.....	12 361 €	Soit un total de 183 161 €

Dans les conditions actuelles, 80 à 90 % de ce financement sont à la charge de la commune, ce projet n'est pas réalisable à ce jour.

Autres financements envisagés :

Dépenses :

Local des pompiers

Crépi salle des fêtes, enduit à la chaux 3 devis dans une fourchette de 38 000 à 49 000 €

Achat d'un terrain route du Palais (non estimé à ce jour)

Le crépi de l'église sera programmé sur 2023

Ouverture à créer sur la grange de Pluvis en prévision d'une location pour stockage de matériel à M.Pluvy (kotas Finland'Ain)

Recette :

Vente de la grange de Pluvis, acquisition récente (Biens sans Maître). Evaluation à prévoir avant la prochaine séance du conseil municipal.

9 – Questions diverses :

- Devis ONF proposés : travaux pour création de parcelles 5 510 € et 720 € pour entretien des caniveaux

- Recettes à venir en 2022 : coupes d'éclaircies sur 16 hectares de sapins Norman Estimation 650 mètres cube de bois à 24 € le mètre cube. Estimation 15 000 €
- Devis ferronnerie demandés pour réaliser une main courante menant à la plate-forme

Courriers reçus :

Concernant le signalement de chenilles processionnaires

Concernant l'éclairage public (étude en cours)

Présentation d'un permis de construire (P.Vollet)

Proposition de vente d'une gazinière et d'un four électrique entreposés sous le préau

Fin de séance : 22 h

Prochaine réunion : 28.03.2022 - Budget

